

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 59

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/04/2025

Réuni le : 17/04/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 17/04/2025
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 17/04/2025

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

☒ Oui ☐ Non

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don AS : Voyage à St Cyr sur Mer: 543,46€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
Don de la MDL pour le voyage à Toulouse : 369,56€

Résultats du vote
Suffrages exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 62
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
Don MDL pour le voyage à Strasbourg : 474,43€

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 63
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Toulouse , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Toulouse 25 : modifications (annule et remplace l'acte 75-6 du CA du 28/06/2024)
Elèves de secondes générales. 79 participants et 6 accompagnateurs
date du voyage: du 15 au 18 avril 2025
Participation des familles 285€/ participants
Part accompagnateur 290€/accompagnateur pris en charge par les fonds de roulement de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Strasbourg , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Strasbourg 25: Modification du coût du voyage à Strasbourg (annule et remplace l'acte du 36-2 du CA du 8/11/2024)
date du voyage: mardi 18 au samedi 22 mars 2025
53 élèves de 1ère et Terminale générales et 4 accompagnateurs
Participation des familles: 470€ par élève.
Part accompagnateur: 500€/accompagnateur payés par prélèvement sur fond de roulement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/04/2025

Réuni le : 17/04/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saint Cyr sur Mer , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

St Cyr/Mer 2025 modifications: Annule et remplace l'acte 6-73 du 28/06/2024.

Voyage scolaire concernant les élèves de l'option EPS en 2G et 1G enseignement général,
du 19 au 23 mai 2025

Participation des familles à 470 €/participant, part accompagnateur (478€) financée sur les fonds de roulement de l'établissement (70 participants et 6 accompagnateurs).

Le budget est joint selon le programme pédagogique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : remboursement frais déplacement Interbev

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 66
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Interbev: frais de déplacement. Le jury du concours Interbev organisé par le lycée Emmanuel Chabrier le 26 mars 2025 est composé de personnalités reconnues dans le monde de la gastronomie française. Ces professionnels interviennent bénévolement toute la journée sur leur temps de travail. Le lycée paye l'intégralité de leur hébergement (nuitée + frais de repas) sur production d'une facture par l'hôtel/restaurant et leurs frais de déplacement à hauteur de 0.41€ du kilomètre (tarif inspiré du décret de 2006 sur les frais de déplacement). Trajet domicile/Yssingaux aller-retour pris en compte.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 67
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2024 comme suit :
[X] Sur un compte de réserve unique
[] Avec subdivision
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 68
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier
Année d'exercice : 2024
Budget d'origine :
 Budget primitif : ☒ [X]
 Budget annexe : ☐ []
Réserves :
 Avec réserves ☐ []
 Sans réserve ☒ [X]
Pièce(s) jointe(s)
 ☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 69
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

☐ Oui ☒ Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Machine CRICUT : L'association DAELYS, représentée par Mme CELLE Pascale, donne à l'établissement une machine de découpe et Presses à chaud de la marque CRICUT avec des accessoires (tapis, lames, outils de bases,...) d'une valeur de 710.56€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 70
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

1000€ FNAM- Strasbourg : La Fédération Nationale André Maginot (FNAM) subventionne le lycée d'un montant de 1000€ au titre de la participation au voyage intitulé Strasbourg 2025 - voyage pédagogique mémoriel en Alsace du 18 au 22 mars 2025 avec des élèves de Terminale

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : concessions de logements

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 71
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/04/2025
Réuni le : 17/04/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
répartition des concessions de logements par NAS pour:
- les personnels Etat : proviseur, proviseur adjoint, secrétaire générale et CPE.
- le personnel région: agent d'accueil
selon le tableau ci-joint

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0